

ASSEMBLÉE NATIONALE

23 novembre 2020

ADOPTION - (N° 3161)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CL172

présenté par
Mme Limon, rapporteure

ARTICLE 10

Compléter l'alinéa 10 par les mots :

« du présent code ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.